

# Les JO et le sport santé, enjeux majeurs de la législature



Laura Flessel à Roland Garros pour soutenir la candidature Paris 2024.

© Pierre Lahalle/Presse Sports

En nommant une championne olympique, l'épéiste Laura Flessel, à la tête d'un ministère des Sports de plein exercice (alors que Thierry Braillard était secrétaire d'État), le Premier ministre Édouard Philippe a très clairement voulu signifier l'engagement du gouvernement français pour la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024. Et ce, conformément aux promesses d'Emmanuel Macron et de son mouvement En Marche. Un soutien que le Président a récemment confirmé en recevant la Commission d'évaluation du Comité international olympique le 16 mai dernier puis en

annonçant qu'il irait successivement à Lausanne (en juillet) pour défendre Paris 2024 et le 13 septembre à Lima pour l'élection de la ville hôte.

## Augmenter le nombre de pratiquants

Issue de la « société civile », Laura Flessel avait signé l'appel d'une soixantaine de sportifs de haut niveau en faveur d'Emmanuel Macron entre les deux tours de la présidentielle. La quintuple médaillée olympique et sextuple championne du monde a pris sa retraite sportive après les JO de Londres en 2012. Depuis, elle se par-

tageait entre activités médiatiques, vie associative et mouvement sportif. Elle est notamment membre du comité de candidature Paris 2024, marraine des Gay Games Paris 2018 et ambassadrice de l'organisation non gouvernementale Peace & Sport.

Considérant que « *le sport est un enjeu pour la cohésion de notre société mais aussi pour l'amélioration de notre système de prévention* », La République en Marche a annoncé l'objectif d'accroître de 3 millions le nombre de pratiquants d'activités physiques et sportives en France, soit une hausse de 10 %. Le programme présidentiel

prévoit comme mesures phares, la mutualisation de l'utilisation des équipements sportifs, dont les horaires d'ouverture au public seraient augmentés, la signature d'un accord national interprofessionnel pour organiser et faciliter la pratique du sport en entreprise et la création de 500 maisons du sport santé « *pour garantir un accompagnement personnalisé de nos compatriotes atteints d'affections lourdes (obésité, maladies infectieuses, diabète, etc.) mais aussi désireux de se remettre en forme.* »

Des mesures qui restent à préciser dans leur périmètre, leur calendrier et leur mode de financement. Comme les autres membres du gouvernement d'Édouard Philippe, la ministre des Sports doit finaliser son plan d'action pour la mi-juin. À la veille du deuxième tour des élections législatives. Au moment où nous écrivons ces lignes, il est trop tôt pour en évaluer les conséquences sur l'action gouvernementale.

■ Olivier Costil

## L'UNION SPORT & CYCLE PREND PART AU DÉBAT

Pour Pierre Gogin, 1<sup>er</sup> coprésident du syndicat professionnel représentant le secteur des articles de sport, « *l'État doit davantage s'engager sur des objectifs nationaux très concrets en matière de promotion de la pratique sportive et de mobilité active.* ».

### Il cite en exemple les propositions suivantes :

- Le renforcement de la place du sport dans les programmes scolaires officiels ;
- Une loi de programmation de développement d'équipements sportifs de proximité ;
- L'obligation de création de pistes cyclables en cas de rénovation de toutes routes départementales ;
- L'encouragement des transports à vélo par le développement de l'IKV et la pérennité du bonus écologique VAE ;
- La mise en place d'une fiscalité incitative pour les dépenses sportives et du chèque sport, à l'identique du chèque déjeuner ;
- Le développement du sport sur ordonnance médicale, pour les ALD et en matière de prévention.

